

Comment faire ?



Téléphonez au secrétariat du Dr Beaumesnil au Centre des Capucins (02.41.35.18.04 ou 02.41.35.18.03).

Un rendez-vous en hospitalisation de jour vous sera communiqué, afin de rencontrer les différents professionnels du programme "Equilibre".

Si l'accueil du jeune est programmé aux Capucins, une hospitalisation de jour sera prévue avant le séjour, pour la réalisation d'un bilan sanguin, au CHU d'Angers (service Anjou, 3^{ème} étage du service de Pédiatrie).

Comment y aller?



28 rue des Capucins - CS 40329 - 49103 Angers cedex 02

02.41.35.15.15

site internet : www.les-capucins-angers.fr

Nos partenaires

- L'association Les Capucins est membre du **Centre Spécialisé de l'Obésité**, reconnu par l'ARS, en association avec le CHU et la Clinique de l'Anjou.
- Les ateliers "Passerelle"
- L'association Sports pour Tous Ouest



Le département de Soins de Suite et Réadaptation spécialisés pédiatriques propose un programme de prise en charge de l'obésité de l'adolescent (programme "Equilibre") dans le cadre d'une autorisation d'activité en SSR spécialisés et d'un programme d'éducation thérapeutique autorisé par l'ARS.

Pour qui ?

les adolescents en situation d'obésité
âgés de 11 à 18 ans
et leurs familles

Pour quoi ?

► Pour retrouver le goût d'une activité physique régulière ;



► Pour faire évoluer ses habitudes alimentaires, en variant les aliments et en adaptant les quantités ;



► Pour en parler et retrouver confiance en soi.

Comment ?

-> En intégrant le groupe "Equilibre" :

- ◆ 10 adolescents par session
- ◆ en hospitalisation complète
- ◆ dans une unité de rééducation pédiatrique

-> Avec une prise en charge par l'équipe pluridisciplinaire :

- ◆ diététicienne
- ◆ éducateur sportif spécialisé en activités physiques adaptées (APA)
- ◆ enseignants et éducateurs
- ◆ pédiatre
- ◆ psychologue
- ◆ psychomotricienne

-> En participant aux ateliers collectifs et individuels menés par ces professionnels

-> Avec le soutien de l'entourage :

- ◆ participation aux "journées des familles" et aux entretiens avec les professionnels.

Combien de temps ?



Programme trimestriel

- ◆ pendant un trimestre scolaire
- ◆ en internat de semaine (week-ends au domicile)
- ◆ avec une semaine de vacances scolaires

Programme d'été

- ◆ pendant 4 semaines
- ◆ en internat de semaine (week-ends au domicile)

